

## Vélib' : réaction à la décision du TGI

### Communication Extérieure

Afrique du Sud  
Algérie  
Allemagne  
Angola  
Arabie Saoudite  
Argentine  
Australie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Bahrein  
Belgique  
Botswana  
Brésil  
Bulgarie  
Cameroun  
Canada  
Chili  
Chine  
Colombie  
Corée  
Costa Rica  
Croatie  
Danemark  
Emirats Arabes Unis  
Espagne  
Estonie  
Etats-Unis  
Finlande  
France  
Guatemala  
Honduras  
Hongrie  
Inde  
Irlande  
Islande  
Israël  
Italie  
Japon  
Kazakhstan  
Lesotho  
Lettonie  
Lituanie  
Luxembourg  
Madagascar  
Malawi  
Maurice  
Mexique  
Mongolie  
Mozambique  
Namibie  
Nicaragua  
Norvège  
Oman  
Ouganda  
Ouzbékistan  
Panama  
Pays-Bas  
Pérou  
Pologne  
Portugal  
Qatar  
République Dominicaine  
République Tchèque  
Royaume-Uni  
Russie  
Salvador  
Singapour  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Swaziland  
Tanzanie  
Thaïlande  
Turquie  
Ukraine  
Uruguay  
Zambie  
Zimbabwe

**Paris, le 14 novembre 2017** – JCDecaux et sa filiale Cyclocity prennent acte de la décision du Tribunal de grande instance de Nanterre de ne pas se prononcer sur la question du transfert de plein droit des salariés dédiés à l'activité Vélib' à Smovengo (groupement SMOOVE SAS – MARFINA SL – INDIGO INFRA SA – MOBIVIA GROUPE), considérant que seuls les salariés – et non leurs représentants – pourraient saisir les juges.

Dans ce contexte, Cyclocity a immédiatement pris la décision de convoquer un comité d'entreprise extraordinaire dès jeudi 16 novembre pour étudier avec les représentants du personnel les options désormais envisageables afin que les salariés puissent poursuivre leur activité. Notre position constante, depuis le début, considérant que « le transfert des salariés s'impose » n'est pas contredite par le juge. Nous poursuivrons donc notre démarche qui a toujours été de préserver l'emploi de nos 267 collaborateurs qualifiés, formés, expérimentés alors que 300 postes sont à pourvoir chez le nouvel opérateur dont l'activité démarre le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

JCDecaux et Cyclocity saluent l'ensemble des équipes et leurs représentants qui font preuve d'une grande responsabilité dans leur engagement pour assurer le bon fonctionnement du service Vélib' tout en se mobilisant pour maintenir leurs emplois.

### Chiffres clés de JCDecaux

- Chiffre d'affaires 2016 : 3 393m€, Chiffre d'affaires du premier semestre 2017 : 1 641m€
- JCDecaux est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris et fait partie des indices Euronext 100 et Euronext Family Business
- JCDecaux fait partie des indices FTSE4Good et Dow Jones Sustainability Europe
- N°1 mondial du mobilier urbain (559 070 faces publicitaires)
- N°1 mondial de la publicité dans les transports avec plus de 220 aéroports et 260 contrats de transport dans les métros, bus, trains et tramways (354 680 faces publicitaires)
- N°1 européen de l'affichage grand format (169 860 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Europe (721 130 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Asie-Pacifique (219 310 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Amérique Latine (70 680 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Afrique (29 820 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure au Moyen-Orient (16 230 faces publicitaires)
- Leader dans le vélo en libre-service : pionnier de la mobilité douce
- 1 117 890 faces publicitaires dans plus de 75 pays
- Une présence dans 4 280 villes de plus de 10 000 habitants
- Audience quotidienne : plus de 410 millions de personnes
- 13 030 collaborateurs

**Direction de la Communication** : Agathe Albertini  
+33 (0) 1 30 79 34 99 – [agathe.albertini@jcdecaux.com](mailto:agathe.albertini@jcdecaux.com)

**Relations Investisseurs** : Arnaud Courtial  
+33 (0) 1 30 79 79 93 – [arnaud.courtial@jcdecaux.com](mailto:arnaud.courtial@jcdecaux.com)